

Les Lumières de Chatou
AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Mme GOSSELIN

coordonnatrice départementale des chorales de collège : aux parents d'élèves de la chorale

COORDINATION CHORALE DES YVELINES - Attestation d'assurance

sous couvert du professeur de musique de l'établissement

En tant qu'organisateur des spectacles chorales de fin d'année, l'association *Musique et éducation 78* dispose d'un contrat d'assurance MAIF pour couvrir les lieux de spectacle, de répétition, les instruments et les dégradations matérielles des locaux et salles occupés. Pour se prémunir contre des dommages humains, chaque professeur doit faire un contrôle des assurances personnelles des élèves.

Voilà pourquoi je vous demande une attestation d'assurance des élèves ainsi qu'une décharge signée des parents dont je joins le modèle, tout ceci afin d'organiser ces rassemblements en toute clarté.

Je soussigné(e) M parent de l'élève participant à la chorale du collège Raymond Poincaré de Versailles et au concert du 01/06/23 au **Prisme** déclare avoir souscrit un contrat d'assurance scolaire

N° pour mon enfant.

Date

Signature

COORDINATION CHORALE DES YVELINES – Droit à l'image

La coordination édite des DVD du spectacle choral auquel participe votre enfant. La vente de supports vidéo suppose d'avoir obtenu l'autorisation de chaque individu filmé. Nous vous demandons l'autorisation de filmer et de photographier votre enfant dans le cadre du concert choral et de nous céder tous les droits concernant leur image. Si vous le refusez ou que l'autorisation ne nous parvient pas, votre enfant ne pourra se produire au concert.

Je soussigné(e) M, parent de l'élève participant à la chorale du collège à et au concert du 01/06/23. **au Théâtre du Prisme**, déclare céder tous les droits concernant l'image de mon enfant **et autorise la diffusion de photos et du film du concert sur support DVD.**

Date

Signature